



Mairie

## CONSEIL MUNICIPAL

----

Compte-rendu sommaire de la séance du 22 juin 2015

### Le Conseil Municipal décide :

1. De demander le classement de la Ville en Commune Touristique.
2. D'acter le principe de la mise à disposition du véhicule de service de la Commune ainsi que du chauffeur, pour les déplacements du Président de l'Agglomération du Pays de l'Or réalisés dans le cadre de ses attributions communautaires,
  - d'approuver la convention correspondante,
  - et d'autoriser Monsieur le Premier Adjoint à la signer.
3. D'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 euros au CESTMED (Centre de soins des tortues marines) pour la réalisation de travaux visant à le faire évoluer, et d'autoriser le Maire à signer un avenant n°2 précisant les modalités techniques et financières de ces travaux.
4. D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en place de la nouvelle politique de stationnement et d'élargir le périmètre de stationnement payant par horodateur.
5. D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en place de Procès-Verbaux électroniques et notamment la convention avec la Préfecture de l'Hérault afin de solliciter le fond d'amorçage.
6. D'approuver la convention entre la Ville et l'Amicale du Personnel Communal,
  - d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,
  - d'attribuer le solde de la subvention, qui s'élève à 25.000 euros, à l'Amicale du Personnel Communal pour l'organisation des actions à destination des employés de la ville en 2015.
7. D'approuver la modification du tableau des effectifs du personnel.
8. D'approuver les nouvelles dispositions concernant le régime indemnitaire, pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016.



9. D'approuver le rapport fourni par la SAS CASINO sur l'exécution de la délégation de service public du Casino pour l'exercice 2013-2014.
10. D'approuver le rapport fourni par la SARL MONTPELLIER DEPANNAGE sur l'exécution de la délégation de service public de la fourrière automobile municipale pour l'exercice 2014.
11. D'approuver le rapport fourni par la SARL ROUX SF sur l'exécution de la délégation de service public de la station d'avitaillement du Port pour l'exercice 2014.
12. D'approuver la réactualisation du Règlement Intérieur des activités périscolaires de l'Ecole élémentaire André Malraux.
13. D'approuver le transfert de la compétence Sport scolaire à la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or.
14. D'octroyer une subvention de 1.000 euros au Réseau d'Aide des Enfants en difficulté (RASED) de Mauguio.
15. D'attribuer une subvention d'un montant de 3.000 euros au Club de Triathlon de La Grande Motte, pour l'organisation de leur triathlon.
16. D'approuver une subvention d'un montant de 1.000 euros à l'Association Sports et Loisirs Nautiques du Ponant, pour l'organisation de la manifestation « Ponant Baby-Gliss ».
17. D'approuver la convention de partenariat à passer avec l'association « Aviron Club du Ponant » de La Grande Motte.  
- et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.
18. D'attribuer aux Associations, les subventions suivantes :

LES ASSOCIATIONS	Subvention supplémentaire
Badminton Club Grande Motte	500,00
Tae Kwon Do Body training	500,00
Association Volley Grand-Mottois	500,00
TOTAL	1.500,00

19. De donner un accord de principe au projet d'occupation longue durée des lots 116 - 216 - 203 -204 -205 du CC LE MIRAMAR par la SARL EL SOLEA.
20. De donner un accord de principe au projet d'occupation longue durée du lot 110 du CC LE MIRAMAR par la SCI MARILLOU.
21. D'approuver le compte administratif 2014 du budget principal de l'Office Municipal du Tourisme.
22. D'approuver le compte de gestion 2014 du budget principal de l'Office Municipal du Tourisme.

23. D'approuver le compte administratif 2014 du budget annexe de l'Office Municipal du Tourisme concernant la gestion du Palais des Congrès.
24. D'approuver le compte de gestion 2014 du budget annexe de l'Office Municipal du Tourisme concernant la gestion du Palais des Congrès.
25. D'approuver le Compte administratif 2014 du budget annexe de l'Office Municipal du Tourisme concernant la gestion de la boutique OMT.
26. D'approuver le Compte de gestion 2014 du budget annexe de l'Office Municipal du Tourisme concernant la gestion de la boutique OMT.
27. D'approuver le Budget Supplémentaire 2015 du Budget de l'Office Municipal de Tourisme.

*Vu pour être affiché le 30 juin 2015 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Fait à La Grande Motte, le 29 juin 2015.*

*Le Maire,  
Président de l'Agglomération  
du Pays de l'Or,*

*Stéphan ROSSIGNOL*

